

VISIONMED GROUP

Société anonyme

Siège social : 112, avenue Kléber - 75116 PARIS

514 231 265 R.C.S. PARIS

(la "Société")

EXPOSE SOMMAIRE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

1 SITUATION ET ACTIVITÉ DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE 2018

Visiomed Group SA (« la Société ») et ses filiales (constituant ensemble « le Groupe ») développent et commercialisent des produits et des services de santé innovants dédiés à la prévention et au bien-être, à l'autodiagnostic médical et à l'accompagnement des malades chroniques.

L'objectif du Groupe est de mettre l'innovation au service de la santé de tous, en partant des besoins de chacun.

Le Groupe opère principalement en France, en Belgique, aux Etats-Unis et au Brésil.

1.1 Évolution du Groupe

1.1.1 Faits marquants

- **Changement de gouvernance**

Monsieur Olivier HUA a été nommé, en date du 29 mai 2018, Président Directeur Général de la société Visiomed Group, en remplacement de Monsieur Eric SEBBAN, fondateur du Groupe, qui reste Président de la filiale Laboratoires Visiomed.

- **Rachat de deux marques centenaires**

Le 6 août 2018, les Laboratoires Visiomed SAS ont racheté aux sociétés Omega Pharma France SAS et Omega Pharma Belgium NV (filiales du groupe pharmaceutique Américain Perrigo Company), deux marques de cosmétique centenaires, leaders en pharmacie dans leur domaine : Innoxa et T-LeClerc. La société a acquis tous les actifs relatifs à ces branches : immobilisations corporelles, droits de propriété intellectuelle et industrielle (marques, dessins, droits d'auteur, formules et processus de fabrication etc..), la clientèle et le fonds de commerce.

Les contrats des salariés rattachés à ces branches d'activité des sociétés Oméga ont également été repris par Visiomed SAS.

Par ces acquisitions structurantes, le Groupe renforce son catalogue avec des produits consommables offrant une très forte récurrence d'activité en complémentarité avec les dispositifs médicaux électroniques sur une clientèle (les pharmacies d'officine) qui cherchent à consolider le nombre de ses interlocuteurs.

La forte notoriété des marques Innoxa® et T.LeClerc® va permettre aux Laboratoires Visiomed de faire évoluer son offre produits cosmétiques vers la Dermo-Cosmétique « naturel, Eco-friendly », un marché tendance en pleine expansion dans le segment officinal.

L'ensemble de ces mesures devraient permettre à terme de gagner en visibilité et en rotation de visites dans les pharmacies et ainsi d'augmenter le nombre de commandes par officine et par an.

- **Lancement des stations de téléconsultation en pharmacie**

A l'issue de négociations avec les syndicats de médecins, l'Assurance Maladie a annoncé le remboursement de la téléconsultation au même titre qu'une consultation classique à partir du 15 septembre 2018. Elle devra se dérouler dans le respect du parcours de soin coordonné avec son médecin traitant ou dans les maisons et centres de santé dans les zones de désertification médicale.

La téléconsultation apporte une réponse concrète complémentaire aux consultations physiques, d'une part, pour désengorger les cabinets dans le cas d'actes de suivi et, d'autre part, pour améliorer l'accès aux soins sur les zones souffrant d'une diminution du nombre de médecins rendant l'accès aux soins de plus en plus difficile.

Dans ce contexte, la société BewellConnect SAS, filiale de Visiomed Group, a démarré sur le dernier trimestre 2018, l'équipement des pharmacies avec sa station de téléconsultation mobile et connectée développée sur la base de son produit phare, le VisioCheck®, un dispositif qui vient renforcer le rôle de conseil du pharmacien et sa place privilégiée d'acteur de proximité dans les parcours de soins.

- **Abandons de créances**

En décembre 2018, le conseil d'administration de Visiomed Group SA a autorisé un abandon de créances à caractère financier au profit de la société Visiomed SAS à hauteur de 5 200 000 € et au profit de la société BewellConnect SAS à hauteur de 4 500 000 €. Ces abandons de créances sont assortis d'une clause de retour à meilleure fortune.

1.1.2 Opérations en capital

- **L1 Capital :**

L1 Capital a converti le 23 janvier 2018, les 2 dernières OCA qu'il détenait au 31 décembre 2017. Elles ont donné lieu à une augmentation de capital de 11 236 euros, assortie d'une prime d'émission de 8 764 euros, soit un total de 20 000 euros, correspondant à l'émission de 22 472 actions.

Les BSA émis en faveur de L1 Capital et non exercés, ont été rachetés en totalité par Visiomed Group pour la somme de 900 000 euros. Ce montant a été comptabilisé en charges exceptionnelles.

Le partenariat avec L1 a pris fin en janvier 2018.

- **Hudson Bay (BEOCABSA)**

Le contrat signé avec Hudson Bay le 23 février 2018 (Cf note 1.2.4 sur le Financement), prévoit l'émission gratuite de 250 bons d'émission (BEOCABSA) d'obligations convertibles en actions (OCA) avec bons de souscription d'actions (BSA) attachés d'un montant total de 25 M€, réparti en 3 tranches, respectivement de 6.6 M€, 9.2 M€ et 9.2 M€ soit 66 BEOCABSA et 184 BEOCA.

Au cours de l'exercice 2018, la 1ère tranche a été intégralement tirée, la 2ème tranche a été annulée car elle n'a pu être tirée dans les délais prévus au contrat et la 3ème tranche a été tirée à hauteur de 5.3 M€.

- **Obligations convertibles en actions (OCA)**

Dans le cadre de ce contrat, au cours de l'exercice, Hudson Bay Capital a procédé au tirage intégral de la 1ère tranche et au tirage partiel de la 3ème tranche.

Cela a donné lieu à l'utilisation de 119 BEOCA, bons d'émissions d'obligations convertibles en action (BEOCA) soit 11.9 M€, assorties de 11 859 584 bons de souscription d'action (BSA).

Durant l'exercice 2018, il a été converti un montant total de 9 170 OCA soit 9.17 M€ représentant une augmentation de capital de 7 307 407 euros assortie d'une prime d'émission nette de 817 240,40 euros et la création de 39 735 434 actions nouvelles. Au 31 décembre 2018, il reste 2 730 OCA à convertir.

- **Bons de souscription d'actions (BSA) ;**

Le contrat avec Hudson Bay Capital prévoyait l'émission de la totalité des 11 859 584 de BSA attachés aux OCA en même temps que le tirage de la 1ère tranche de BEOCA, pour un montant égal à 50% des BEOCA soit 12.5 M€.

Les 11 859 584 BSA émis se décomposent de la façon suivante :

- 3 130 930 BSA attachés à la première tranche
- 4 364 327 BSA attachés à chacune des deux tranches suivantes

Au 31 décembre 2018, les 3 130 930 BSA attachés à la 1ère tranche sont exerçables, les 4 364 327 BSA attachés à la 2ème tranche ont été annulés puisque la tranche n'a pas été tirée et les 4 364 327 BSA attachés à la 3ème tranche ne sont pas encore exerçables puisque cette tranche n'était pas intégralement tirée à cette date.

Au 31 décembre 2018, aucun BSA n'a été exercé.

- **Emission de BSA gratuits en faveur des actionnaires**

Par délégation de l'Assemblée Générale du 29 septembre 2016, le Conseil d'Administration du 23 février 2018 a décidé l'attribution de BSA gratuits (BSA²⁰¹⁸⁻¹) à l'ensemble des actionnaires, pour un montant total maximum de 5 000 000 euros (finalement réparti comme suit : 1 664 493 euros pour la 1ère tranche, 1 666 667 euros pour la 2ème tranche et 1 666 666 euros pour la 3ème tranche).

Les conditions d'émission, définies lors du Conseil d'Administration du 5 mars 2018, sont les suivantes :

Les BSA gratuits seront émis uniquement si :

- une tranche de BEOCA émis en faveur de Hudson Bay est intégralement tirée
- et sous réserve que le prix d'exercice (prix moyen pondéré de l'action le jour précédant l'émission des BSA²⁰¹⁸⁻¹) soit supérieur à 0,90 euros.

Au titre de la 1ère tranche de BEOCA émis en faveur d'Hudson Bay qui a été intégralement tirée au cours de l'exercice :

Les conditions d'émission ayant été remplies, un nombre total de BSA de 28 745 175 a été émis le 5 mars 2018 avec une parité de 91 BSA pour 5 actions nouvelles et un prix d'exercice du BSA de 1.054 euros.

Comme prévu, en cas d'exercice, cette émission donnera lieu à une augmentation de capital (prime comprise) maximale de 1 664 493 euros.

La période d'exercice a été fixée du 5 mars 2018 au 4 mars 2023, pour l'intégralité des BSA.

Au cours de l'exercice 2018, au titre de l'émission de ces 28 745 175 BSA²⁰¹⁸⁻¹, il a été exercé 157 612 BSA²⁰¹⁸⁻¹ donnant lieu à une augmentation de capital de 9 128 euros, prime comprise, et à la création de 8 660 actions nouvelles.

Au titre de la 2ème tranche de BEOCA émis en faveur de Hudson Bay qui a été annulée au cours de l'exercice :

Compte tenu que la deuxième tranche a été annulée et n'a pas fait l'objet d'un tirage, la 2^{ème} tranche de BSA²⁰¹⁸⁻¹ n'a pas été émise.

Au titre de la 3ème tranche de BEOCA qui a été partiellement tirée au cours de l'exercice :

Au 31 décembre 2018, la 3^{ème} tranche de BEOCA n'ayant pas été intégralement tirée, les conditions d'émission de la 3^{ème} tranche de BSA ne sont pas remplies.

Au 31 décembre, il reste 28 587 563 BSA²⁰¹⁸⁻¹ (issus de la 1^{ère} tranche) à exercer.

- **Réduction de capital**

Par délégation de l'Assemblée Générale du 25 juillet 2018, le Conseil d'Administration du 30 juillet 2018 a décidé la réduction du capital social d'un montant de 14 715 780,80 euros par apurement des pertes via réduction de la valeur nominale de l'action à 0,10 euros.

- **BSA placement privé**

Par délégation de l'Assemblée Générale du 25 juillet 2018, le Conseil d'Administration du 26 juillet 2018 a réservé à une catégorie d'investisseurs 2 856 000 BSA gratuits appelés BSA3, pour une levée de fonds de 1 428 000 euros maximum.

Ces BSA3 ont été émis et souscrits au prix de 0,0154 euros (soit un impact de 43 982 euros sur la prime d'émission) avec un prix d'exercice égal à la moyenne la plus basse des cours cotés de Visiomed Group calculés sur une période de cinq séances de bourse consécutives parmi les 30 dernières séances de bourse précédant l'exercice des BSA3 avec une décote de 16,5%.

A la suite de l'exercice de la totalité de ces BSA, il a été constaté une augmentation de capital de 285 600 euros assortie d'une prime d'émission de 291 604,73 euros.

- **Instruments dilutifs**

- **BSPCE :**

Il est rappelé que, par délégation de l'Assemblée Générale du 30 décembre 2009, le Conseil d'Administration du 13 avril 2010 avait attribué au profit de deux salariés 224 511 bons de créateur d'entreprises donnant droit de souscrire à 112 255 actions nouvelles, exerçables à partir du 1er janvier 2014 jusqu'au 31 décembre 2015 à un prix d'exercice de 2,25 € et selon la parité d'exercice pour leurs titulaires de 2 BSPCE exercés pour 1 action nouvelle souscrite. Par décision lors de l'Assemblée Générale mixte du 18 juin 2015, la date limite d'exercice de ses bons avait été reportée au 31 décembre 2018. Cet instrument est devenu caduc.

Au 31 décembre 2018, il n'y a eu aucun exercice de ces BSPCE.

➤ **BSA 1 :**

Par délégation de l'Assemblée Générale du 18 juin 2015, le Conseil d'Administration du 30 juillet 2015, a attribué 400 000 bons de souscriptions d'actions au Président de Visiomed Group. Ces bons ont été souscrits au prix de 0,10 euros chacun, (soit 40 000 euros), exerçables jusqu'au 31 décembre 2021, et le prix d'émission d'une action nouvelle en exercice d'un BSA sera de 3,18 euros (0,50 de nominal et 2,68 de prime d'émission), et selon une parité de 1 BSA pour 1 action nouvelle.

Au 31 décembre 2018, il n'y a eu aucun exercice de ces BSA.

➤ **Actions gratuites :**

Par délégation de l'Assemblée Générale du 18 juin 2015, le Conseil d'Administration du 7 octobre 2016, a attribué 10 000 actions gratuites à une salariée de Visiomed Group, avec une période d'acquisition de 2 ans, durée pendant laquelle la bénéficiaire n'est pas encore titulaire des actions et des droits en résultant, ainsi qu'une durée supplémentaire de détention de 2 ans, durée pendant laquelle les titres ne seront pas cessibles.

Ces 10 000 actions gratuites ont été définitivement acquises le 7 octobre 2018, générant ainsi une augmentation de capital de 1 000 euros prélevée sur la prime d'émission.

Par délégation de l'Assemblée Générale du 18 juin 2015, le Conseil d'Administration du 20 octobre 2017 a attribué 15 000 actions gratuites à une salariée de Visiomed Group, avec une période d'acquisition de 2 ans, durée pendant laquelle la bénéficiaire n'est pas encore titulaire des actions et des droits en résultant, ainsi qu'une durée supplémentaire de détention de 2 ans, durée pendant laquelle les titres ne seront pas cessibles. Ces actions gratuites ne pourront être définitivement acquises que le 20 octobre 2019.

Par délégation de l'Assemblée Générale du 18 juin 2015, le Conseil d'Administration du 23 février 2018, a décidé d'attribuer 600 000 actions gratuites à plusieurs salariés jusqu'au 17 août 2018, avec une période d'acquisition de 2 ans, durée pendant laquelle la bénéficiaire n'est pas encore titulaire des actions et des droits en résultant, ainsi qu'une durée supplémentaire de détention de 2 ans, durée pendant laquelle les titres ne seront pas cessibles. La date d'attribution est le 27 juillet 2018.

Compte tenu du départ de certains de ces salariés, au 31 décembre 2018, seules 525 000 actions restent en période d'attribution et seront définitivement acquises le 27 juillet 2020.

Il est rappelé que par délégation de l'Assemblée Générale du 18 juin 2015, le Conseil d'Administration du 26 décembre 2016, a attribué 30 000 actions gratuites à un salarié de Visiomed Group, avec une période d'acquisition de 2 ans, durée pendant laquelle la bénéficiaire n'est pas encore titulaire des actions et des droits en résultant, ainsi qu'une durée supplémentaire de détention de 2 ans, durée pendant laquelle les titres ne seront pas cessibles.

➤ **BSA Managers :**

Par délégation de l'Assemblée Générale du 29 septembre 2016, le Conseil d'administration du 23 février 2018, a décidé d'émettre 2 700 000 BSA (appelés BSA 2) en faveur du Président et du Directeur Général Délégué de Visiomed Group.

Le prix unitaire d'émission est fixé à 0,10 euros, et les souscriptions devaient être reçues au plus tard le 31 décembre 2018. Ces BSA sont caducs.

Aucun BSA 2 n'a été souscrit avant le 31 décembre 2018.

1.1.3 Activité

Les secteurs opérationnels du Groupe sont les suivants :

- Santé familiale avec des dispositifs médicaux OTC distribués en pharmacie
- La Dermo-cosmétique
- Santé connectée (e-santé et télémédecine) commercialisée en direct et en indirect

En M€	Santé familiale	Dermo- Cosmétique	Santé connectée	Total Groupe
Chiffre d'affaires par secteur 2018 (vente de marchandises)	6,2	1,8	0,4	8,4

Le tableau ci-après synthétise l'évolution du chiffre d'affaires net du Groupe par zone géographique étant précisé que les chiffres du tableau ci-après correspondent à des montants consolidés.

Marchandises

Répartition par secteur géographique (en €)	31/12/2018	31/12/2017
- France	7 367 292	7 278 293
- International	985 114	2 573 482
Total	8 352 405	9 851 775

Services

Répartition par secteur géographique (en €)	31/12/2018	31/12/2017
- France	358 847	252 658
- International	27 099	353 411
Total	385 946	606 069

A noter que le chiffre d'affaires de 2018 est négativement impacté par un avoir à établir lié à une vente à l'internationale comptabilisée initialement en décembre 2017 pour 0.7 M€ et qui a été annulée. Pour une meilleure comparabilité de la performance, cet avoir à établir doit être retraité.

Après retraitement, le CA 2018 serait de 9.1 M€ comparable à 2017.

L'année 2018 et le premier semestre 2019 sont des périodes de transition pour le Groupe qui a amorcé une forte transformation visant à améliorer son modèle opérationnel et à accélérer le déploiement de ses solutions de téléconsultations et d'e-santé.

Pour ce faire, la Société Visiomed SAS a engagé une réorganisation majeure de son réseau commercial via notamment une réorganisation complète des secteurs géographiques des délégués commerciaux avec la mise en place d'unités d'analyse géographique.

Cette réorganisation indispensable mais lourde s'est accompagnée par un fort ralentissement des ventes sur certains secteurs vacants, à cela s'ajoute la prise en compte du temps d'apprentissage et de formation des nouveaux délégués ce qui a impacté l'activité commerciale qui s'est ainsi logiquement traduit par une stagnation des ventes sur l'exercice. La Société devrait achever sa transformation au cours de l'été 2019.

La Société a pour objectif d'accroître sa couverture du réseau national des pharmacies d'officine.

La baisse temporaire du chiffre d'affaires 2018 du Groupe s'explique donc par 3 facteurs :

- La réorganisation de sa couverture du territoire national
- La réorganisation des segments International, avec l'abandon de certains pays, et la Puériculture avec notamment des changements au niveau de la Direction commerciale en cours d'exercice qui ont généré un flottement sur les ventes 2018 mais qui sont à ce jour finalisés. La distribution spécialisée souffre encore aujourd'hui d'une concentration des enseignes ainsi que des difficultés pour certaines d'entre elles dans un marché globalement en contraction.
- Des cycles commerciaux plus longs que prévu sur le secteur de la e-santé

A noter que le Groupe a su maintenir sa marge commerciale (hors différence d'inventaire et mise au rebut) qui reste stable à 52%, malgré ce contexte difficile et commence à voir de belles perspectives pour 2019.

Les Laboratoires Visiomed ont su maintenir leur part de marché (volume et ventes) pour sa marque phare, Thermoflash ® (source GERS, juillet 2017), malgré une conjoncture difficile, une concurrence accrue et une météo clémente.

Le Groupe, à travers sa filiale BewellConnect SAS, continue de déployer sa gamme de produits connectés. Après avoir développé des produits novateurs, comme MyECG, un électrocardiogramme portable et connecté, MyGluco, un lecteur de glycémie connecté, le Groupe a lancé en 2018 sur le marché un produit révolutionnaire, VISIOCHECK, la première station de télé-médecine mobile et connectée au monde, de moins de 300 grammes (cf Evénements marquants).

Cette démarche permet au Groupe de détenir une véritable légitimité dans la santé augmentée et de se positionner comme l'acteur de référence dans le domaine de l'électronique médicale.

Visiomed Group reste présent dans la Distribution spécialisée chez les grands acteurs du web (Amazon.com, Allobébé.fr, Vert Baudet et Fnac.com).

1.1.4 Intégration fiscale

Les trois sociétés Visiomed Group, Laboratoires Visiomed SAS et BewellConnect SAS sont en intégration fiscale depuis 2011. La tête de groupe est Visiomed Group SA.

1.2 Activité en matière de recherche et développement

Le Groupe a traditionnellement mené une politique ambitieuse en matière de recherche et développement et a toujours fait preuve d'une capacité unique à innover.

Le Groupe s'efforce de se préparer pour une plus grande réactivité aux évolutions technologiques et aux nouveaux besoins de ses clients. La transversalité et la conduite des activités en mode « agile » ont ainsi été renforcées, de même que les activités de veille et d'innovation technologique.

Fort de cette démarche, le Groupe a maintenu son effort en matière de recherche et développement, notamment sur le secteur de la Santé Connectée.

Le Groupe a déclaré en 2018 au titre du Crédit Impôt Recherche de 2017 un montant total de 420 K€.

Il veille par ailleurs, à systématiquement renouveler tous ses brevets et enregistrements.

1.3 Evolution prévisible et perspectives

Perspectives du Groupe :

La Direction générale a présenté le 10 juillet 2018 un plan stratégique sur 2 ans : « Confiance et Croissance » portant sur 3 axes majeurs :

- Une croissance rentable des Laboratoires Visiomed
- La concrétisation commerciale de 5 ans d'efforts de R&D de BewellConnect SAS
- La maîtrise des coûts

Le marché de l'e-santé présente de nombreuses opportunités à la fois dans les domaines du suivi des maladies chroniques, du maintien à domicile des personnes âgées, de la lutte contre les déserts médicaux, de la prévention ou encore des transferts d'expertises entre professionnels de santé. Cela représente un potentiel que le Groupe Visiomed entend saisir.

Le Groupe a initié la mise en place sa stratégie, basée notamment sur l'innovation et la notoriété de ses marques afin d'accroître ses parts de marché aussi bien en France qu'à l'International.

Perspectives de la société Visiomed Group :

La Société entend poursuivre son activité de support opérationnel et financier à ses filiales en tant que maison mère.

1.4 Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

1.4.1 Changement de gouvernance

- Nomination du fondateur au poste de PDG

Visiomed Group a annoncé le 4 février 2019 une évolution de sa gouvernance afin de poursuivre son plan stratégique de développement.

Dans ce contexte, le Conseil a demandé à Monsieur Eric SEBBAN, fondateur du Groupe de reprendre les mandats de Président et Directeur Général de Visiomed Group.

- Nomination d'un Directeur général délégué

Le Conseil d'Administration de Visiomed Group a décidé de nommer Michel Emelianoff en qualité de Directeur Général Délégué à compter du 12 mars 2019 afin qu'il accompagne le Groupe dans sa transformation, avec un focus sur l'exécution visant à améliorer son modèle opérationnel et à accélérer le déploiement de ses solutions de téléconsultations et d'e-santé.

1.4.2 Financement

Visiomed Group a décidé de mettre fin au contrat de financement par OCABSA mis en oeuvre avec la société Hudson Bay Capital Management, gérant le fonds Hudson Bay Master Fund Ltd. Dans le cadre

d'un accord avec Hudson Bay, la 3ème tranche est considérée comme tirée. Il a été convenu de rembourser par anticipation le solde des OCA (1 250 K€) en mars et avril 2019, ce qui permet de mettre fin au contrat.

1.4.3 Opérations sur le Capital

Les opérations sur le capital intervenues depuis le 1^{er} janvier 2019 sont les suivantes :

1.4.3.1 Actions gratuites

Il est à noter que 30 000 actions gratuites attribuées ont été définitivement acquises le 2 janvier 2019, donnant ainsi lieu à une augmentation de capital de 3 000 euros prélevée sur la prime d'émission.

1.4.3.2 BSA gratuits en faveur des actionnaires

Au titre de la 1^{ère} tranche de BEOCA émis en faveur d'Hudson Bay :

Il a été exercé 9 737 BSA²⁰¹⁸⁻¹, donnant lieu à une augmentation de capital, prime comprise, de 564 euros et à la création de 535 actions nouvelles.

Au titre de la 3ème tranche de BEOCA émis en faveur d'Hudson Bay :

A la date du présent rapport, il n'a pas été émis de nouveaux BSA gratuits en faveur des actionnaires au titre de cette troisième tranche de BEOCA car les conditions d'émission n'ont pas été intégralement remplies : le VWAP du dernier tirage de la troisième tranche (prix d'exercice) étant inférieur à 0,90 euros.

Compte tenu de la clause de protection des actionnaires, les BSA²⁰¹⁸⁻¹ ont vu leur parité passer de 5 actions nouvelles pour 91 BSA à 15 actions nouvelles pour 91 BSA et le prix d'exercice passer de 1,054 euros à 0,351 euros.

1.4.3.3 Augmentations et réductions de capital

- Augmentation de capital avec maintien du DPS du 22 janvier 2019

Par délégation de l'Assemblée Générale du 25 juillet 2018, le Conseil d'Administration du 24 décembre 2018 a décidé d'une augmentation de capital avec maintien droit préférentiel de souscription (DPS) qui a été réalisée le 22 janvier 2019.

Modalités de l'augmentation de capital :

- Parité : 1 DPS donne 2 actions nouvelles
- Prix de 0,05 euros par action nouvelle
- Apport en numéraire de 7 999 998 euros (clause de surallocation comprise) et prélèvement sur la prime d'émission pour le même montant soit une augmentation de capital totale de 15 999 996 euros, donnant lieu à la création de 159 999 960 actions nouvelles.

- Augmentation de capital en placement privé du 4 mars 2019

Par délégation de l'Assemblée Générale du 25 juillet 2018, le Conseil d'Administration du 4 mars 2019, a décidé d'une augmentation de capital en placement privé qui a été réalisée le 8 mars 2019.

Cette augmentation de capital d'un montant de 2 M€, au prix de 0,10 euros par action, s'est accompagnée de la création de 20 millions d'actions nouvelles.

- Réduction de capital

Par délégation de l'Assemblée Générale du 12 mars 2019, le Conseil d'Administration du même jour, a décidé la réduction du capital social d'un montant de 14 594 344,10 euros par apurement des pertes via réduction de la valeur nominale de l'action à 0,05 euros.

- Augmentation de capital à des personnes dénommées du 12 mars 2019

Par délégation de l'Assemblée générale du 12 mars 2019, le Conseil d'Administration du même jour, a décidé d'une augmentation de capital destinée à des personnes dénommées d'un montant de 5,8 M€ au prix de 0,05 qui a été constatée le 28 mars 2018.

- Restauration de la Situation nette consolidée du Groupe sur 2019

Au 31 décembre 2018, la situation nette consolidée du Groupe s'établissait à 0.4 M€.

Compte tenu des différentes augmentations de capital survenues sur le premier trimestre 2019, la situation nette consolidée du Groupe s'est améliorée de 17 M€ (hors résultat consolidé du premier trimestre 2019) et s'établit fin mars 2019 à 17.4 M€.

Mouvements sur les capitaux propres consolidés du 1^{er} trimestre 2019 :

- OCA : 1,142 M€
- Levée de fonds : 15.8 M€

1.4.4 Acquisition des Laboratoires PhytoSuisse

Les Laboratoires Visiomed ont procédé, le 1er avril 2019, à l'acquisition du laboratoire suisse, PhytoSuisse, spécialisé en dermocosmétique. Cette opération permettra à la société de renforcer son offre produit en santé familiale.

1.5 Sociétés contrôlées

La Société n'a pris aucune participation ni assuré le contrôle d'aucune nouvelle société au cours de l'exercice.

Au 31 décembre 2018, la liste des filiales et participations de Visiomed Group est la suivante :

Sociétés concernées	Nb d'actions	Capital détenu	Capitaux propres y compris résultat	Chiffre d'affaires	Résultat Net
BewellConnect SAS	971 724	100,00%	-2 177 714	1 126 181	-4 388 363
Visiomed SAS	27 401	100,00%	-1 844 830	8 970 155	-4 332 634
Bewell Connect Corp.	1 000	70,00%	-3 941 616	25 267	-1 596 921
Visiomed Technology Ltd	100 000	10,00%	-236 737	1 553 501	-292 365
Médical Intelligence Service	1 667	25,00%	260 876	55 250	-75 164
Epiderm SAS	1 510 000	100,00%	-528 481	17 040	-175 228

Visiomed do Brasil	848 200	99,99%	-240 991	2 949	-209 339
--------------------	---------	--------	----------	-------	----------

- **Situation des filiales et sociétés contrôlées :**

Au 31 décembre 2018, la société "VISIOMED GROUP" contrôle (au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce) les sociétés suivantes :

- **Société "Laboratoires Visiomed"**, société par actions simplifiée au capital de 274 010 €, dont le siège social est à PARIS (75116) - 112, avenue Kléber, identifiée sous le numéro 498 785 112 R.C.S. PARIS, contrôlée directement à 95,43 % par Visiomed Group et indirectement à 4,57% ;
- **Société "BewellConnect SAS"**, société par actions simplifiée au capital de 4 858 620 €, dont le siège social est à PARIS (75116) - 112, avenue Kléber, identifiée sous le numéro 487 766 784 R.C.S. PARIS, contrôlée directement à 100 % par Visiomed Group.

La société BewellConnect SAS possède elle-même 4,57 % de la société Laboratoires Visiomed SAS.

- **Société Bewell Connect Corp., (BWC)**, société implantée aux États-Unis, enregistrée dans le Delaware et dont les bureaux se trouvent à Boston, Mass., contrôlée directement à 70 % par Visiomed Group.
- **Visiomed do Brasil (VDB)**, société implantée au Brésil, enregistrée à Maringa, contrôlée directement à 99,99 % par Visiomed Group.
- **Epiderm SAS**, société par actions simplifiée au capital de 15 100 euros, dont le siège social est à PARIS (75116) – 112 avenue Kléber, identifiée sous le numéro 813 201 118 R.C.S. PARIS, contrôlée directement à 100% par Visiomed Group

- **Situation des filiales et sociétés non contrôlées :**

- **Société Medical Intelligence Service (MIS)**, société par actions simplifiée au capital de 66 670 € dont le siège social est à PARIS (75013) – 9 avenue d'Italie, identifiée sous le numéro 795 177 146 R.C.S. PARIS, détenue à 25% par Visiomed Group;
- **Société Visiomed Technology (anciennement Shenzen Nexmed Technology Ltd)**, société de droit Chinois, au capital de 1 000 000 RMB dont le siège social est à SHENZHEN (Chine) – Zone 3, Ja An Science And Technology Garden, Ville de Shenzen, détenue à 10% par Visiomed Group;

2 **INFORMATIONS FINANCIERES**

2.1 **Comptes consolidés**

- **Périmètre de consolidation**

Bien que la Société ne soit pas tenue à consolidation, nous vous présentons et soumettons à votre approbation les comptes consolidés du groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Les comptes consolidés ont été établis dans le cadre de la présentation des comptes à la Bourse sur le marché Euronext Growth et, en conséquence, constituent des comptes complets au regard des règles et principes comptables français.

Ces comptes ont été établis selon les règles et méthodes décrites dans l'annexe aux comptes consolidés, conformément au règlement CRC n° 99-02.

Les sociétés sont consolidées sur la base de leurs comptes annuels au 31 décembre 2018.

Liste des sociétés consolidées			déc-18	déc-17
VISIONMED SAS	Paris	Intégration globale	99,99%	99,99%
BEWELLCONNECT SAS	Paris	Intégration globale	100%	100%
VISIONMED DO BRASIL	Maringá	Intégration globale	100%	100%
BEWELL CONNECT CORP	Boston	Intégration globale	70,00%	70%
EPIDERM	Paris	Intégration globale	100%	100%
MIS	Paris	Mise en équivalence	25%	25%

- **Résultats consolidés 2018**

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice est en baisse comme expliqué dans le paragraphe 1.1.3 sur l'activité.

La perte consolidée du Groupe s'établit à -19.7 M€ au 31.12.2018 contre -13.2 M€ en 2017 et s'explique par la baisse du chiffre d'affaires et la hausse des charges d'exploitation et notamment les frais de personnels liés au contexte de structuration des équipes en vue du développement du Groupe à terme.

En k€	2018-12	2017-12
Normes françaises		
Chiffre d'affaires	8 738	10 458
Marge brute	3 873	5 410
<i>Taux de marge brute</i>	44%	52%
Résultat d'exploitation	-18 394	-13 095
Résultat courant avant impôt	-18 398	-13 447
Résultat net	-19 787	-13 154

CONSOLIDATION

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

GRUPE VISIONMED

COMPTE DE RESULTAT 1 ERE PARTIE		
Montants exprimés en €	31/12/2018	31/12/2017
	Net	Net
Ventes de marchandises	8 352 405	9 851 775
Production vendue de biens et services	385 946	606 069

CHIFFRE D'AFFAIRES NET	8 738 351	10 457 844
Subventions d'exploitation	7 721	7 521
Reprises d'amortissements, provisions et transferts de charges	283 369	929 003
Autres produits	55 471	100 917
PRODUITS D'EXPLOITATION	9 084 912	11 495 285
Achats de marchandises	7 295 994	5 959 638
Variations de stocks	-2 571 633	-978 468
Achats de matières premières et approvisionnements	140 917	67 064
Autres achats et charges externes	11 334 130	11 175 046
Impôts et taxes	171 531	129 121
Salaires et traitements	6 993 218	5 400 335
Charges sociales	2 597 538	1 893 039
Dotations aux amortissements	589 785	431 723
Dotations aux provisions sur actifs circulants	400 195	233 255
Dotations aux provisions pour risques et charges	195 000	73 918
Autres charges	332 718	206 082
CHARGES D'EXPLOITATION	27 479 393	24 590 753
RESULTAT D'EXPLOITATION	-18 394 482	-13 095 469
Produits financiers	288 022	97 855
Charges financières	291 324	449 714
RESULTAT FINANCIER	-3 302	-351 860
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-18 397 784	-13 447 328

Le résultat financier consolidé s'élève à - 3,3 K€. Il est essentiellement composé des plus et moins-values réalisées dans le cadre du contrat de liquidés des titres auto détenus et de reprise de provisions pour dépréciation des éléments financiers (provision pour écart de change sur le compte courant)

Le résultat exceptionnel s'élève à -1.6 M€ et correspond principalement à 0.9 M€ de BSA non exercés rachetés à notre partenaires financier L1 et au passage en perte d'immobilisations incorporelles pour 0.7 M€.

- **Flux de trésorerie consolidées 2018**

La Trésorerie du Groupe s'est détériorée de 2.8 M€ entre 2017 et 2018.

Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles en 2018 ont représenté -12,3 M€ versus -16,4 M€ en 2017. Cette évolution correspond à la détérioration du résultat net du Groupe partiellement compensée par la hausse de la variation du besoin en fonds de roulement.

Les flux nets issus de l'activité financement s'élèvent à +10,2 M€ en 2018 versus 14,2 M€ en 2017 et proviennent essentiellement des encaissements liés à l'émission d'obligations convertibles en actions et à l'exercice de BSA.

- **Capitaux propres consolidées 2018**

Les capitaux propres consolidés au 31.12.2018 s'élèvent à 0.4 M€ versus 12.7 M€ en 2017. Leur détérioration provient essentiellement de la dégradation du résultat consolidé sur l'exercice 2018 partiellement compensée par les opérations sur le capital.

2.2 Comptes sociaux

Le chiffre d'affaires 2018 de la Société Visiomed Group SA s'élève à 7.1 M€ contre 4.2 M€ d'euros en 2017 et correspond essentiellement à des prestations de services et d'assistance refacturées aux différentes filiales du Groupe :

- Prestation d'assistance et de conseil de nature fiscale, juridique, financière, RH
- Prestation d'assistance à la direction commerciale ;
- Prestation d'assistance à la direction des ventes
- Prestations informatiques
- Prestations supply chain etc...

Grâce à une nette réduction des charges d'exploitation entre 2017 et 2018 (-4.9 M€), le résultat d'exploitation est en hausse et s'établit au 31.12.2018 à -1.9 M€ versus - 9.1 M€ en 2017.

La réduction des charges d'exploitation provient de deux événements majeurs :

- Le transfert de l'activité Santé connectée sur la société BewellConnect SAS avec effet au 1^{er} janvier 2018.
- Un effort conséquent de réduction et maîtrises des charges externes : diminution des frais de consulting, frais d'avocats, salon & exposition, dépenses de publicité et de communication notamment.

Le résultat financier de Visiomed Group SA s'élève à -12.3 M€ en 2018 versus - 7.1 M€ en 2017. Il correspond essentiellement aux éléments suivants :

- à hauteur de - 9.7 M€ aux abandons de créances à caractère financier réalisés au profit des deux sociétés Laboratoires Visiomed SAS (5.2 M€) et BewellConnect SAS (4.5 M€). (cf paragraphe faits marquants).
- A hauteur de 2.1 M€ aux dotations aux provisions pour dépréciations des éléments financiers au titre de ses participations dans des filiales présentant des situations nettes négatives.

Le résultat exceptionnel s'élève à -0.8 M€ au 31 décembre 2018 et correspond principalement aux 0.9 M€ de BSA non exercés rachetés à notre partenaires financier L1. Visiomed Group en tant que maison mère porte le financement du Groupe.

Le poste Impôt sur les sociétés correspond au Crédit impôt recherche (CIR/CII). La société Visiomed Groupe a comptabilisé en 2018 un produit de 341 K€ relatif à l'exercice 2017. Le CIR relatif à l'exercice 2018 sera comptabilisés dans les comptes de 2019.

CHIFFRES CLÉS - COMPTE DE RÉSULTAT

Montants en euros	31/12/2018	31/12/2017	Variation
CHIFFRE D'AFFAIRES	7 134 067	4 188 652	2 945 415
Coût des marchandises vendues	-339 250	-896 193	556 943
MARGE BRUTE	6 794 818	3 292 459	3 502 358
Autres achats et charges externes	-4 975 067	-8 042 309	3 067 242
VALEUR AJOUTÉE	1 819 750	-4 749 850	6 569 600
Impôts et taxes	-53 361	-60 293	6 932
Frais de personnel	-2 709 854	-3 999 016	1 289 162
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	-943 465	-8 809 159	7 865 694
Dotations amort. et prov. Nettes de reprises	-1 133 762	-544 167	-589 594
Autres charges de gestion courante et autres produits	139 244	200 969	-61 725
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-1 937 983	-9 152 358	7 214 374
Produits financiers	134 096	111 861	22 235
Charges financières	-12 475 610	-7 230 311	-5 245 299
RÉSULTAT COURANT	-14 279 497	-16 270 808	1 991 310
Produits exceptionnels	164 249	1 779 763	-1 615 514
Charges exceptionnelles	-930 977	-1 742 356	811 379
RÉSULTAT AVANT IMPOT	-15 046 225	-16 233 400	1 187 175
Impôt sur les sociétés	375 157	506 593	-131 436
RÉSULTAT NET	-14 671 068	-15 726 807	1 055 739

La structure du bilan a été relativement peu modifiée en 2018 et n'appelle donc pas de commentaires particuliers autres que les suivants :

- la diminution des Immobilisations financières est liée aux Provisions pour dépréciations des titres de participations des filiales présentant des situations nettes négatives
- la hausse du poste Emprunts et Dettes de 2.7 M€ correspond au nombre d'OCA restant à convertir au 31.12.2018 dans le cadre du Financement avec Hudson Bay (2 730 OCA) : au cours de l'exercice 2018, il a été converti un montant total de 9 170 OCA sur les 11 900 OCA originelles.
- La hausse du poste Dettes fiscales et sociales est liée à des retards de paiement

CHIFFRES CLÉS - BILAN

Montants en euros	31/12/2018	31/12/2017	Variation
ACTIF			
Immobilisations incorporelles	5 513 400	5 374 517	138 883
Immobilisations corporelles	639 505	723 272	-83 767
Immobilisation financières	1 170 987	3 289 515	-2 118 529
ACTIF IMMOBILISÉ	7 323 891	9 387 304	-2 063 413
Stocks	20 312	10 911	9 401
Clients	5 530 455	73 508	5 456 947
Autres créances	1 245 018	4 235 521	-2 990 503
Comptes de régularisation actif	277 023	491 731	-214 709
Disponibilités	493 280	2 814 253	-2 320 972
ACTIF CIRCULANT	7 566 088	7 625 924	-59 835
ACTIF TOTAL	14 889 979	17 013 228	-2 123 249
DETTES			
Provision pour risques et charges	237	56 467	-56 229
Emprunts et dettes	2 730 000	20 000	2 710 000
Fournisseurs	2 897 716	3 387 449	-489 734
Dettes fiscales et sociales	1 742 861	719 252	1 023 609
Autres dettes	597	15 075	-14 478
TOTAL DETTES	7 371 411	4 198 243	3 173 168
SITUATION NETTE			
Capital	7 105 639	14 211 911	-7 106 272
Prime d'émission	29 808 751	28 643 298	1 165 453
Réserve légale	20 943	20 943	0
Report à nouveau	-15 345 386	-14 334 360	-1 011 026
Résultat 2018	-14 671 068	-15 726 807	1 055 739
SITUATION NETTE	6 918 879	12 814 985	-5 896 106

A noter que la société Visiomed Group s'est engagée à apporter son soutien financier à ses filiales BewellConnect SAS, Visiomed SAS et Epiderm SAS jusqu'à l'Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019